



VELLERON AU FIL DES SAISONS



VOIE DOUCE
LES CADES
↕ ↕
VELLERON
CENTRE

**VIVE LA
RENTRÉE**

BEL ÉTÉ

DU NOUVEAU



VELLERON
AU FIL DES SAISONS

3 PARTAGER

7 APPROFONDIR
RENTÉE 2022

9 AMÉNAGER

12 DÉCOUVRIR

15 COOPÉRER

16 MOTS DES ÉLUS

17 DÉLIBÉRER

18 ACCOMPAGNER

19 APPRENDRE

20 AGENDA & CARNET

É D I T O AU FIL DES SAISONS

Il a fait bon vivre cet été à Velleron, malgré des conditions climatiques pesantes. Les festivités organisées par les associations locales et la commune ont été riches et variées, les programmations d'excellente qualité. L'harmonie et l'action conjointe entre le monde associatif et la municipalité est désormais une réalité. Le succès des manifestations est allé crescendo durant ces trois dernières saisons estivales. Cela est dû à l'implication totale et au savoir-faire des organisateurs des événements. Nous les remercions chaleureusement.

L'été est un moment propice aux échanges, à la convivialité et au renforcement du tissu social. Faire du lien pour faire du bien... Velleron a montré l'exemple cette année encore : ses habitants et les très nombreux touristes s'y sont employés, acteurs et témoins de ce souffle nouveau qui nous anime toutes et tous désormais.

Le temps de la rentrée scolaire et associative est venu. Nous nous y sommes préparés. Celui de la concrétisation de nos projets est d'actualité.

Vous l'avez constaté, afin d'assurer un lien de circulation sécurisé, nous avons créé (c'était dans notre programme) la voie verte des Cades qui permet de relier un quartier excentré au village (plus de 350 Velleronnais y vivent). A pied, à vélo ou en roller, on rejoint maintenant le cœur du village pour y faire des courses, retrouver les amis ou la famille.

Les travaux de réhabilitation du cabinet médical et du café des sports vont débuter et vont durer plusieurs mois. L'aménagement du lavoir par les services techniques municipaux, qu'il faut féliciter, est d'autant plus apprécié que cet ouvrage embellit le quartier.

En ce qui concerne la sécurité routière, de nombreux aménagements sont prévus dans certains quartiers.

Comme il fallait s'y attendre, les promoteurs de la Grande Bastide ont déposé un recours auprès du Tribunal Administratif, suite à l'arrêté interruptif des travaux qui a été pris en avril par Monsieur le Préfet. L'étape judiciaire est désormais amorcée. Entre le profit et la faillite du village, le choix a été fait sans hésiter par ceux dont l'appât du gain passe avant l'intérêt général.

Nous aussi, nous avons fait notre choix, depuis longtemps, bien avant les élections municipales. Ce choix est clair, il est affirmé. Nous restons vigilants, déterminés et plus que jamais mobilisés contre ce projet. Nous ne céderons rien et irons jusqu'au bout, ensemble pour Velleron.

Bonne et belle rentrée à toutes et tous.



Bien à vous.
Philippe Armengol

Philippe Armengol, Maire de Velleron
Vice-Président du Grand Avignon
Vice-Président de la Via Venaissia
Vice-Président des Maires ruraux de Vaucluse

Juillet chaud et animé !

Avec le service enfance au centre de loisirs !



Chaque matin, un jus de fruit frais pressé pour débiter avec le plein de vitamines !



Grand jeu à la découverte du patrimoine de Velleron



Avec la canicule, il a fallu s'adapter, et le ventriglisse aura permis de se rafraichir tout en s'amusant



Petits et grands captivés par le spectacle des chevaliers et du dragon au Vieux Mas de Beaucaire



Le stage de jeux en bois a permis aux enfants de créer leurs propres jeux



Les plus grands du centre été



Sortie des 3-6 ans à l'accrobranche de Lagnes



Objectif de ce grand jeu, créer des photos avec des situations originales



L'un des grands moments, le spectacle de fin de centre avec l'ensemble des enfants



Journée magique au village des Automates avec les groupes des 3-6 ans et leurs encadrants



Spectacle de fin de centre, les 6-11 ans



Spectacle de fin de centre, les 3-6 ans

Festivités

Retour en images sur un été dynamique avec des animations variées



Fête des Fleurs



Chorale



Nettoyage de la Sorgue



Spectacle Nomade



La Tablee Velleronnaise



Bal Écossais



La Visite par les Ateliers Théâtre



Fête de la Musique avec Ultimatum



Festival avec Fiesta Latina



Fête de la Musique avec Silicium



Festival avec Black Night



Festival avec Yesterday



Festival avec André Chiron



Fin du Festival



Un large public toujours présent



Repas du Marché



Cinéma Plein Air



Retrouvons-nous !

Le 17 juin, la municipalité a tenu à rendre compte à la population des actions engagées et réalisées depuis les 2 ans de mandat.

Le maire a d'abord rappelé les engagements pris et tenus sur la fonctionnement et la proximité des élus. Il a rappelé l'importance d'accueillir deux médecins et l'actualité de la défense du site de la grande bastide qui passe une nouvelle étape.

Ensuite chaque adjoint et élu délégué a fait le point sur le domaine qu'il pilote avec des conseillers municipaux. Solidarité, transition écologique, Travaux, Culture, Enfance, Vie associative, Prévention et sécurité, Développement économique, Finances, Intercommunalité, ... tous les axes de travail ont été détaillés avec les réalisations et projets en cours. La cohérence d'ensemble est essentielle et l'approche collective, participative également.

Chacun a tenu à remercier le personnel communal sans qui rien ne serait possible.

L'assistance composée d'habitants, représentants de la vie associative, membres du CCAS, artisans et commerçants présents malgré la forte chaleur s'est montrée très attentive.





Comme chaque été, nous profitons des vacances pour réaliser des travaux de rénovation dans nos écoles. Au programme les peintures dans les classes de Madame LECHEVALLIER, Madame TELLENE et Monsieur PURPAN, mais aussi une partie des travaux de mise en accessibilité PMR (Personne à mobilité réduite), dans les différentes cours de l'école.

Tous ces travaux ont été réalisés par des entreprises velleronnaises, toujours en étroite collaboration avec nos services techniques que nous remercions pour leur travail et leur investissement.



Nouveau système d'inscription

Toutes les inscriptions, de la garderie du matin, à la cantine, aux activités périscolaires du soir après l'école en passant par les mercredis et vacances scolaires s'effectuent sur une nouvelle plateforme d'inscription : <https://portal.cityviz.io/login>

Pour vous aider dans vos démarches, n'hésitez pas à consulter ce lien : <https://aide.familles.cityviz.io/>

Les inscriptions s'effectuent désormais en prépaiement et vous avez la possibilité d'inscrire vos enfants jusqu'à :

- 20h la veille pour le périscolaire (garderie du matin, cantine et activités après l'école)
- 7 jours avant pour le centre de loisirs du mercredi et des petites vacances (dans la limite des 20 places disponibles)

Pour les familles n'ayant pas la possibilité d'effectuer les inscriptions sur internet et / ou les paiements en carte bleu, le service Enfance tient des permanences dans les locaux du centre de loisirs du mercredi (rue neuve, en dessous de la mairie) chaque lundi et jeudi de 14h à 16h

Contact : enfance@velleron.fr ou/au 04 90 20 11 87

Aide aux transports scolaires

En date du 16/06/2022, le conseil municipal a voté une participation financière à hauteur de 50% pour les élèves des établissements publics des collèges et lycées. Pour prétendre au remboursement de la carte, fournir à la mairie avant le 2 décembre 2022 : Justificatif de domicile, RIB, Certificat de scolarité, Attestation de paiement de l'intégralité de la carte.

NOUVEAU • CITOYENNETÉ

Le Conseil Municipal des Enfants verra le jour cette année. Il concernera six élèves de CM1 et CM2, qui seront élus par leurs camarades de classe et ce pour un mandat de deux ans.

Ce CME aura plusieurs objectifs : tout d'abord initier les enfants à la vie de la commune et faciliter leur compréhension du fonctionnement d'une municipalité (vote, élection, débats, écouter, proposer). Il permettra aussi, en le dotant d'un budget, de réaliser concrètement un ou des projets que les enfants souhaiteront mener à bien. L'association LATITUDES aidera à encadrer ce CME. Le projet est ambitieux et s'articule déjà sur une douzaine de dates clefs durant l'année scolaire, ateliers, cérémonies, visites etc.

C'est une première pour la commune, la municipalité espère avec ce type de projet, donner l'envie aux jeunes générations de s'engager dans la vie politique et démocratique, en leur montrant concrètement le travail d'un élu.

C'est la rentrée aussi à la crèche !



Les élèves de CM2 sont partis vers le collège avec les félicitations des enseignants et des élus, sous le regard ému des parents.

Rejoignez Parenthèse, l'association des parents d'élèves !
Assemblée générale le 27 septembre à 20h maison des associations.

T.A.V.S
PLOMBERIE - ÉLECTRICITÉ
CARRELAGE - PETITE MAÇONNERIE

Christian FELIX
 06 01 88 00 52
 4 Chemin Jean Rebous - 84210 La Roque sur Pernes
 @christian.felix84@yahoo.fr
 TOUJOURS À VOTRE SERVICE

MAÇONNERIE GÉNÉRALE

JÉRÔME RICHARD

1663, chemin de la Sylvestre
 84740 VELLERON
 Tél. : 04 90 20 18 24

Le Carbet Amazonien
 Ferme d'élevage de papillons tropicaux

Paradis tropical de + 500m2
 Appareil photo conseillé !!

Horaires
 Tous les jours des vacances de Pâques à celles de la Toussaint SAUF les 2 premiers Mardis d'Octobre
 AVRIL / MAI 10h - 13h et 14h - 17h30
 JUIN / JUILLET / AOÛT 10h - 18h
 SEPT / OCT / NOV 10h - 13h et 14h - 17h30

Route de Pernes - D938 - 84740 VELLERON
 Tél. : 09 71 57 79 87 - www.lecarbetamazonien.fr

JEREMY PIOVAN
 Maçonnerie | Charpente | Couverture

06 28 23 93 08

VELLÉRON
 PIOVANRENOVATION.FR

Travaux imminents pour l'ancien café des sports

La commune possède un bâtiment dont l'état de vétusté impose de nombreux travaux. Il accueillait autrefois le « café des sports » en rez-de-chaussée, point de rencontre de nombreux Velleronnais et le docteur Ianarella au premier étage.

Une réflexion a été menée pour réhabiliter ce lieu, idéalement situé, afin de lui redonner son attractivité. Un appel à projets a été lancé pour la rez-de-chaussée en vue d'y réaliser un « café culturel », alliance d'un espace culturel et de convivialité. Parallèlement, la municipalité a le plaisir d'accueillir deux médecins ce qui représente une vraie opportunité pour le village.

Pour mener à bien ce projet, la mairie s'est attachée les services du cabinet d'architecture « Daniel et Cayssol » de Sarriens. Une étude de faisabilité, se basant sur les besoins des futurs occupants associés à ces réflexions, a été menée. Elle fait état des perspectives d'aménagement, des différents

corps de métiers devant intervenir sur les travaux et d'une estimation financière prévisionnelle avoisinant 495 000 €HT. La première réunion de chantier doit intervenir fin septembre et le chantier commencer en octobre, pour 6 à 8 mois. Pour financer ce projet, la municipalité a sollicité des subventions et obtenus 224 552,16 € (45,36%) répartis comme suit :

- Région PACA Lutte contre les déserts médicaux : 95 626,57 €,
- Conseil départemental CDST : 64 544,16 € + AAP « Plus en avant » : 30 000 €,
- Grand Avignon Transition écologique : 34 382 €.

C'est un projet stratégique car il permettra de créer une véritable dynamique pour le centre ancien tout en répondant à la demande des Velleronnais tant sur l'accès aux soins que sur le plan culturel.

En réflexion

En juin, un atelier participatif a permis de réfléchir sur site avec les habitants sur les solutions possibles pour aménager et sécuriser la rue de Monteux qui jouxte l'école, avec les connections possibles de la nouvelle voie douce des cades et de la Via Venaissia. Suite aux échanges autour des idées émises et débattues, les urbanistes de l'Aurav* ont fait une synthèse en tenant compte des contraintes réglementaires pour pouvoir formaliser un projet optimisé.

La suite, toujours avec les habitants, **c'est le 6 octobre à 18h30, rdv sur site pour la présentation du projet.**

*Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse dont l'intervention est financée par le Grand Avignon



Vous êtes propriétaire sur VELLERON?

Vous désirez connaître gratuitement la valeur de votre bien ?

Vous souhaitez être accompagné pour la réussite de votre projet ?

Leader des ventes sur Velleron, notre professionnalisme se mettra à votre service pour le meilleur des accompagnements.

Mr SYLVAIN Yannick
 06.65.19.99.07



C2A

GÉOMÈTRE-EXPERT
 CONSEILLER VALORISER GARANTIR

ARTUFEL - AUBERT-COLLAVOLI

MONTEUX
 ISLE SUR LA SORGUE
 BEDOIN

contact@c2a-ge.fr

Géomètres Experts Associés

04.90.61.02.67 04.90.38.06.21 04.90.20.65.69

Mobilité douce

La voie protégée des Cades, un beau projet se concrétise

C'est avec une grande fierté et de l'émotion que nous voyons ce projet enfin aboutir. En effet, dès 2013 et de 2014 à 2020, dans la minorité, nous n'avons eu de cesse de proposer la construction de cette voie verte, sans obtenir satisfaction. Or, notre village possède deux grands lotissements reliés au village par des routes bien trop dangereuses pour pouvoir s'y rendre sereinement. Plus de 10% de notre population vit aux Cades. Il fallait donc proposer aux citoyens une autre alternative à la voiture. Après deux années, nécessaires aux études, aux relevés topographiques, aux discussions avec les propriétaires et à l'achat des terres, les travaux se sont achevés cet été. Maintenant, chères Velleronnaises et chers Velle-

ronnais, à pieds, en vélo, en rollers, en trottinette, en skateboard ou en hoverboard, à vous de l'utiliser.

La piste est d'ores et déjà praticable, des aménagements se feront dans les mois à venir : enfouissement de la quasi totalité des réseaux, quelques plantations, marquages au sol...

Cette voie verte est le commencement du projet de maillage cyclable communal, d'autres suivront.

Subventions prévisionnelles totales maximum : 139 058 € (Grand Avignon : 52 500 € et Conseil départemental : 86 558 €)

Coûts TTC : Travaux : 201 551,54 € - Acquisitions et actes : 14 464 € - Études : 26 064 €

Le lavoir des Mians retrouve son lustre d'antan !



Entièrement réalisé par les services techniques.



Le chantier a duré quelques semaines mais le résultat est là : ce petit patrimoine, laissé longtemps à l'abandon, a entièrement été rénové par les services techniques municipaux et ce dans les règles de l'art. Tout a été repris, de la dalle à la charpente en passant par les abords qui ont été repris en béton désactivé et accueillent désormais des arbres de haute tige et des arbustes. Même le bâtiment EDF a été restauré ! L'ancien banc de l'avenue du Général de Gaulle a trouvé sa place, la fontaine rénovée et un point d'eau ajouté pour permettre aux cyclistes de venir remplir leurs gourdes. Les marches ont été reprises en pierre de Crillon, la charpente refaite à neuf mais à l'ancienne et en conservant des tuiles vieilles et le sol en galets éclatés renforce le caractère ancien de ce beau patrimoine. Bref, de la belle ouvrage entièrement réalisée par les agents de la commune ! Faites un détour pour venir découvrir ce charmant lavoir rénové avec soin et vous détendre en bord de Sorgue !



Aménagements au marché agricole

Le travail de fond concernant l'amélioration de l'attractivité de notre marché agricole, ainsi que sa sécurisation se poursuit. Après les pancartes indicatives pour chaque paysan, précisant d'où vient leur production, les visites dans les exploitations (toujours d'actualité), pour mettre en valeur leur travail et les panneaux directionnels qui indiquent les différents parkings et les sorties, nous venons de réaliser un chemin piétonnier, entièrement sécurisé par des barrières, qui relie les deux entrées principales. Ainsi, plus de passage sur la chaussée, donc moins de risques et une circulation plus fluide. Vient s'ajouter à cet aménagement, un passage sécurisé, très large et très coloré, qui permet de relier le principal parking à l'entrée côté buvette.

Urbanisme

Modification engagée pour le PLU

Pas de révision, simplement une procédure de modification

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est le document qui précise les règles d'urbanisme applicables sur la commune. Celui de Velleron a été approuvé le 23 mars 2017. Il doit régulièrement évoluer pour s'adapter aux besoins de la commune et de ses composantes (habitants, activités, etc.) ainsi qu'aux nouvelles obligations réglementaires. Ces évolutions sont encadrées par le code de l'Urbanisme. Ainsi, après plusieurs années d'application des règlements d'urbanisme (écrit et graphique), certaines améliorations ou adaptations apparaissent nécessaires. Aussi, une modification a-t-elle été prescrite par la municipalité le 16 juin dernier en Conseil municipal.

Cette modification permettra de disposer d'un PLU cohérent dans son ensemble et porte sur les points suivants :

- Rectifier quelques erreurs matérielles : repositionnement de la protection relative à l'ancienne station thermale, prise en compte des constructions autorisées avant approbation du PLU au sein d'un EBC (espace boisé classé), correction de la carte du droit de préemption urbain... ;
- Ajuster les dispositions relatives aux clôtures en zones urbaines ;
- Ajouter des dispositions favorisant la création de logements locatifs sociaux en zones AU ;

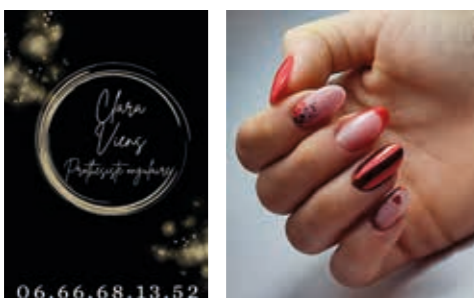
Coup de jeune au foyer du 3^{ème} âge !

Situé en surplomb de la place de l'avenue du Général de Gaulle et sur les contreforts des remparts, cet espace est fréquenté assidument par les adhérents du Foyer qui s'y retrouvent pour partager des moments ludiques et conviviaux tout au long de l'année.

Voici des années que les usagers du Foyer réclamaient quelques travaux de rénovation sans résultat... Aussi, Auli GUILLAND, conseillère municipale a pris les choses en mains et fait le point avec les usagers sur leurs besoins. Le changement des menuiseries extérieures, subventionné à 50% par le Grand Avignon, une mise en peinture des cloisons aux couleurs lessivées par le temps et un désencombrement de vieux mobiliers ont permis de redonner une nouvelle jeunesse à cet espace qui en avait bien besoin. Une initiative qui va améliorer le quotidien de tous ceux qui fréquentent ce bâtiment.

Clara à votre service

Velleronaise depuis l'âge de 2 ans, Clara Viens a décidé de s'installer dans notre village comme prothésiste onguilaire, son métier et sa passion. Formée sur l'hygiène et plusieurs techniques de poses, elle fait les mains, les pieds, les manucures combinées pour dames et messieurs avec le sourire et la bonne humeur. Elle vous invite à la contacter pour plus de renseignement au 06 66 68 13 52.



Une association, un portrait

Théâtre, Mylène Richard

Native de Velleron, Mylène Richard y vit. Rien ne la prédestinait à devenir comédienne, plutôt réservée, d'une famille d'artisans, entourée d'acteurs locaux mais pas ceux des planches. Un ami du lycée lui propose de jouer dans une pièce. Au gré des rencontres, elle joue, tisse des liens avec des comédiens, interprète divers rôles jusqu'à user les planches à l'étranger avec le TRAC (théâtre rural d'animation culturelle).

La décision devient une évidence, elle s'inscrit au conservatoire d'Avignon qui va faire progresser son jeu. Elle joue Roxanne de Cyrano, pratique des ateliers de paroles avec la compagnie Mise en scène essayant ainsi le style documentaire qu'elle affectionne, elle participe à des stages de clowns, propose des lectures, découvre l'improvisation qui, selon elle, permet à chacun de développer son imaginaire unique, qu'elle compare à un muscle à travailler.

En 2010, elle crée la Compagnie « Simples manœuvres ». « Manœuvre » pour ses racines liées à l'artisanat, c'est une manière de se fabriquer, de se développer. C'est aussi chez les pompiers, l'entraînement, la répétition, en hommage à son père, qui était pompier volontaire.

Sa compagnie naît d'une lecture « La passion selon Juliette » roman de Clara Dupont-Monod, qu'elle adapte au théâtre en incarnant le rôle cette jeune femme maintenue dans l'ignorance, qui se libère

Partez à l'aventure...

Déborah BRICE, jeune autrice de 25 ans habite à Velleron. Son roman de fantasy, ASYLIS, vient d'être publié aux éditions Maïa.

Voici le résumé : Judikaëlle et Yliass, jeunes Parisiens de presque 18 ans, sont propulsés dans un monde parallèle après avoir frôlé un étrange insecte, la Lucéférine. Ils deviennent les héros d'une drôle d'aventure.

Judikaëlle, princesse du royaume d'Asylis, frappée d'une mortelle prophétie, retrouve ses parents biologiques et doit déjouer les plans machiavéliques du Magisterium. Avec l'aide des Métamorphomages et de son ami Yliass, elle va se mettre en quête des artefacts et découvrir des contrées insoupçonnées.

Ses victoires lui permettront-elles de vaincre le Magisterium afin de garder la vie sauve.

Le roman est disponible sur commande auprès de votre libraire préféré...

de son enfermement et du destin imposé par ses parents, une féministe au moyen âge. Mylène exprime son attachement à la condition de la femme. Elle fait du théâtre engagé.



Un jour des amies du village lui glissent à l'oreille que leurs enfants souhaitent faire du théâtre. Depuis 2015, elle propose un atelier pour les jeunes, complété en 2020 par un atelier adultes. Fin juin, en clôture de leur année de travail, « La Visite », pièce déambulatoire créée et jouée par les deux ateliers connaît un vif succès.

Femme sensible, Mylène s'attache à l'union et désire profondément s'ancrer dans son territoire. Le regard porté sur les autres est essentiel car « nos voisins sont des héros, nos pépites sont sur notre territoire ».

Mylène a envie de toucher tout le monde, elle souhaite profondément que les gens viennent au théâtre afin de célébrer ensemble ce qui nous relie. Vivre ensemble et la rencontre avec les autres sont des sujets qui l'animent.

Ateliers : Jeunes 2 samedis/mois de 10h à 12h, Adultes 2 jeudis/mois de 18h30 à 20h.

Nouveau

Une ostéopathe

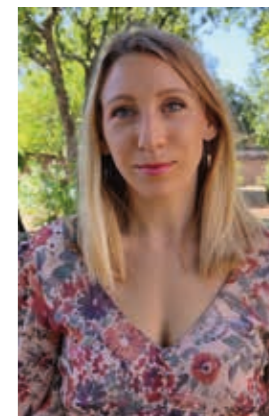
Le nouveau cabinet d'ostéopathie de Gaëlle BRUTTI a ouvert ses portes le 1er août à Velleron, au 304 chemin de Thouzon alors qu'elle était depuis 2014 à l'Isle sur la Sorgue.

En proposant une prise en charge adaptée à chacun (nourrisson, enfant, femme enceinte, sportif, sénior, ...), elle travaille de manière souple et indolore pour redonner une bonne mobilité et un confort certain à votre corps. Elle utilise des techniques fonction-

nelles, faciales, d'énergie musculaire, viscérales, crâniennes, ... afin de rééquilibrer au mieux votre corps et ainsi pallier aux gênes et douleurs inhérentes.

Les consultations se font sur rendez-vous, au 06 32 22 16 67 du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 12h.

+ de précisions sur <https://oosteo.com/osteopathe-lisle-sur-la-sorgue-84800-239>



Sport

Du Raid Multisports à Velleron

Ce dimanche 15 mai le Raid des Dentelles organisé conjointement par OPA et 400TeamRaid faisait escale à Velleron. Depuis 15 ans, les éditions se succèdent aux 4 coins du département pour faire la part belle aux activités de pleine nature : VTT, Trail, course d'orientation, Biathlon Laser, et ainsi faire découvrir de nouveaux territoires dans le plus grand respect des espaces naturels.

Un Raid court, 35km pour 1000m de dénivelé et un Raid Jeune, 20km et 500m de dénivelé étaient propo-



sés ; avec en prime un championnat de Ligue PACA de Raid FFTriathlon pour les catégories minimales à juniors.

175 équipes de 2 raiders se sont ainsi élancées sur les parcours proposés en mode compétition ou loisir et passer une journée dans ce petit coin de nature. À ce jeu les jeunes locaux vaclusiens de l'association 400Team et Mistral Aventura se sont illustrés sur de nombreux podiums.



Bravo à Liza AMADOR, Gael GAUDION et Clelia BERGES-GILET, jeunes Velleronnais et leurs camarades collégiens pour leur 5^{ème} place au championnat de France UNSS d'athlétisme à Dreux.

Hue Cocotte !

Un combat et un pari tenu

Habitante de Velleron, Véronique Michel dirige une entreprise avec son compagnon et est très investie dans la dynamique du tissu économique et associatif local.

Diagnostiquée pour un cancer du sein, elle a tenu à mener ce combat tout en continuant sa vie active et la pratique du sport. Selon elle, cela permet d'éliminer le stress, d'évacuer les toxines, de garder du plaisir, d'avoir des objectifs... Et justement, elle a eu une irrésistible envie de se surpasser en montant sur le toit de l'Europe avec l'ascension du Mont Blanc en juin 2022. Son projet intitulé « Hue Cocotte » a nécessité un sacré entraînement, à suivre sur son site et sur Instagram. Le jour J, malgré une météo peu favorable, elle était au plus près du sommet, au Dôme du Goûter à 4300 m. Bravo !



Tennis Santé

Si vous êtes atteint d'une affection longue durée, cancer, diabète, tension, maladies cardio-vasculaires, obésité, dépression...

Sur prescription médicale, venez découvrir le TENNIS sous forme de cours collectifs adaptés.

Participation 15€ ou 5€ si vous n'êtes pas pris en charge par votre mutuelle.

Contact : Valérie Adjemian au 06 20 59 14 87

@ : vadjemian400@gmail.com

Relaxation dynamique / sophrologie



Également en lien avec le tennis santé, Valérie Adjemian propose de la relaxation dynamique et sophrologie en séance individuelle ou en groupe. N'hésitez pas à la contacter au 06 20 59 14 87

Double gagnant pour le Poney-Club D'Iloé

Cet été le Poney-Club D'Iloé a participé au Generali Open de France poney à Lamotte Beuvron début juillet et au GOF club fin juillet en obtenant de supers résultats.

Aux championnats Poney 6 élèves ont représenté fièrement les couleurs du club puisque 2 sont médaillés Emma et Petite Éclair sont championnes de France en CCE poney 3 B Benjamin, Lou et Colchique montent sur la 3^{ème} marche du podium. Également classées, Ambre et Gentleman en CCE P1 10^{ème} sur 54 engagés, Manon et Texas 5^{ème} par équipe, Raphaëlle et Ti night sont 13^{ème} sur 67 équipes en équithlon Et Agathe participait au mini Hunter avec Texas classés « très bon ». Enfin

le Poney-Club D'Iloé est 1er club du Vaucluse.

Au GOF Club, les cavaliers avaient la pression pour faire aussi bien. Contrat réussi pour les six cavaliers engagés, Emanuelle et Diva sont championnes de France, Auriane et First sont 8^{ème} toujours en CCE club 1, Aurore et Lolita se classent 7^{ème} sur 111 couples en CSO club élite. Alicia et Celtic sont 15^{ème} sur 60 en CSO club 2 excellence, Mathieu et Belino sont aux portes du classement avec une superbe 9^{ème} place en CCE club élite, Camille et Lolita en équipe restent plus loin.

Le Poney-Club D'Iloé est très fier de ses élèves qui ont fait briller ses couleurs et celles de Velleron.

Le Potager des Halles

Cours de la république à PERNES - 04 90 61 52 93



Fruits & Légumes
Crèmerie
Pains

Boucherie

Si Grand Avignon !

Après la belle campagne promotionnelle de l'an dernier mettant en valeur notre marché agricole, sur les bus et grands panneaux du territoire, le Grand Avignon a fait encore fort cet été !

Quelle accroche visuelle pour Velleron avec cette superbe photo ! Merci à la famille velleronnaise qui a accepté de participer à cette opération de communication à destination des touristes et habitants voisins. Notre village rayonne.



Photo Van Son Huynh

Déchetterie

Les aménagements sont finis et chacun peut en profiter pleinement, avec plus d'ouverture et du nouveau.

Un local ré-emploi est désormais en service à la déchetterie, les objets acceptés sont : Vaisselles, vélos, jeux, jouets, articles de sports, linge de maison, vêtements, accessoires, bijoux, livres, tables, chaises, fauteuils, luminaires, mobiliers en bois massif.

Un samedi de sensibilisation a été fait le 25 juin par l'association TREVIE. C'est un nouveau réflexe à avoir et à partager pour aller plus loin dans le recyclage.

Déchets admis sont : Déchets inertes / gravats, Cartons, Mobilier, Bois, Métaux, Végétaux, Encombrants /tout-venant, Huiles de Vidange, Déchets diffus spécifiques (peintures, phyto,...), déchets d'équipement électriques et électroniques, Ampoules, Plâtre, Cartouches encres/nespresso, Textiles.

Déchets refusés : Amiante, Bouteilles de Gaz, Extincteurs, Produits explosifs, Déchets d'acti-

tés de soins, Ordures ménagères.

À l'opération de travaux de 400 000 € HT s'ajoute l'achat de nouveaux caissons, la réfection du chemin de la petite Bressy et les ralentisseurs. Le montant global investi dans le Grand Avignon est donc plus près de 500 000 € HT.

Horaires d'hiver, à compter d'octobre

Lundi : de 13h30 à 16h45

Mardi, Mercredi et Samedi : 9h à 11h45

et de 12h45 à 16h45

soit + 1,5 jours qu'auparavant.

Pour vos encombrants :

téléphonez au 0800 71 84 84

Meubles et objets acceptés dans le local réemploi



- Vélos
- Linge de maison, vêtements, chaussures
- Sacs, valises
- Accessoires, bijoux
- Vaisselle
- Décoration / Tableaux / Bibelots
- Jeux, jouets
- Articles de sport
- Livres / CD / DVD / Vinyl
- Meubles en bois massif
- Tables, chaises, fauteuils
- Luminaires

Ne jetons plus ce qui peut être encore utilisé ! Un geste pour la planète et l'emploi local !

SARL FAYARD
TAILLE
ABATTAGE
PARCS & JARDINS
DÉBROUSSAILLAGE

04 32 62 15 99
contact@sarlfayard.com
www.fayard-elagage.com
SARL FAYARD

- 50%*
de réduction ou crédit
d'impôt sur les
prestations de jardin
* Sous conditions



Par volonté démocratique, la municipalité a choisi de réserver un espace d'expression pour les élus minoritaires dans chaque bulletin municipal. Les dates de réception des articles leurs ont ainsi été communiquées bien en amont. Comme pour le dernier numéro du bulletin, au moment du départ chez l'imprimeur, nous n'avons par reçu les textes des listes minoritaires.



Garder le cap, agir collectivement, tenir nos engagements et rendre compte, vous l'avez compris c'est à la fois notre ADN, notre façon d'avancer et notre fierté. Surtout quand on voit en retour vos sourires, votre participation et le rayonnement du village. Alors, on continue, bien sûr ! En ce qui concerne la préservation du site de la Grande Bastide, grâce à nos mobilisations communes, à la vigilance et pugnacité des colibris, anonymes ou connus, au front commun obtenu, les travaux ont pu être stoppés par l'État. Les promoteurs ont choisi la voie judiciaire pour pour-

suivre, cela entre donc dans un temps long. Cela ne change rien à notre détermination car la cause est juste. Nous vous tiendrons informés, comme toujours.

Des chantiers et réalisations concernent toute la commune. Bien sûr nous n'oublions pas la voirie, tant de retard et d'attentes, des travaux sont programmés pendant tout l'automne et se poursuivront l'an prochain. Comme tout ne peut se régler rapidement, c'est la sécurité qui fixe les priorités.

Merci de votre compréhension et de vos contributions.

CONSEIL MUNICIPAL DU 05.04.22

Présents : P ARMENGOL, G LAUGIER, S MARQUEZ, H BERENGUER, K CAVALLINI, N RIVES, C LAGET-BARBET, F PESCHIER, S BAUPREY, C CLARETON, A BOURGOIN, L THEVENET, N VIAU, T GAUDION, B SENET, M RUDELLE, D CLERC, Y VITALBO, B THUY, L HEDDAR.
procuration : K AKAR, A GUILLAND

• NOUVELLE RÉPARTITION DES INDEMNITÉS DES ÉLUS

Le 11 juin 2020, le versement d'indemnités de fonction au Maire, aux adjoints et aux conseillers municipaux délégués a été adopté. Leur montant est encadré, leur répartition peut être modulée sans dépasser l'enveloppe. Il est proposé de verser des indemnités de fonctions à Nicole VIAU, déléguée à l'action sociale, vice-présidente du CCAS. Ses missions vont grandissant avec le développement d'actions. La nouvelle répartition induit une diminution d'environ 7% pour chaque élu percevant déjà une indemnité. **1 contre B THUY**

• COMPTE DE GESTION 2021

Le conseil municipal doit approuver le compte de gestion du comptable durant la même séance que le vote du compte administratif, avec résultats concordants. Pour l'exercice 2021, le résultat cumulé de clôture est de 972 926,02 €. **À l'unanimité**

• COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Sans différence avec le compte de gestion, le Conseil approuve le Compte Administratif 2021 (en tant qu'ordonnateur des dépenses, le Maire ne participe pas au vote). **4 abstentions Y VITALBO, R TASSAN, B THUY, L HEDDAR**

• TAUX DES TAXES COMMUNALES

Comme chaque année, les services fiscaux communiquent les bases pour calcul des recettes fiscales. Vu la réforme de la fiscalité directe les bases de la taxe d'habitation n'apparaissent plus. Pour 2022, avec stabilisation des taux, Taxe foncière bâti : 34,78 % et Taxe foncière non bâti : 68,20 %

Soit en produits pour la taxe foncière sur le bâti : 1 239 211 € et le non bâti : 76 111 €

Avec la suppression de la taxe d'habitation, l'Etat verse des allocations compensatrices de 12 243 + le montant résiduel de 63 240 € et le coefficient correcteur de 80 296 €.

À l'unanimité

• BUDGET PRIMITIF 2022

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	3 083 163,20 €	3 083 163,2 €
Investissement	1 646 600,00 €	1 646 600,00 €
Total	4 729 763,20 €	4 729 763,20 €

Y VITALBO demande quand le café culturel sera réalisé. H BERENGUER répond que le planning prévoit une ouverture au printemps 2023 et le début des travaux en septembre. L HEDDAR est surpris par ces délais très longs. H BERENGUER précise que le permis de construire demande 5 mois auquel s'ajoute la consultation des entreprises. **4 abstentions Y VITALBO, R TASSAN, B THUY, L HEDDAR**

• CONVENTION POUR LA MISE EN FOURRIÈRE DES CHATS ET CHIENS ERRANTS

La convention actuelle arrivant à terme, une nouvelle doit être établie pour réaliser ramassage, capture, transport d'animaux errants, d'animaux blessés ou morts, capture de chiens dangereux. Après consultation, la sté « Cat et Chris » propose 80 HT € contre 100 € HT avant.

À l'unanimité

• REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC : TERRASSES

Le montant de cette redevance sera dû mensuellement selon l'occupation du domaine public par le titulaire de l'autorisation à compter du 1er mai 2022 pour 2 €/mois/m².

B THUY pense qu'il faudrait laisser travailler ces commerces. Tout augmente. Le Maire répond que la municipalité a accompagné les commerçants durant le Covid et continue avec la Via Venaissia passant dans le centre pour profiter des commerces. **1 contre B THUY**

• EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La municipalité travaille depuis un an à la rénovation des armoires astronomiques pour procéder à l'extinction de l'éclairage public pour limiter les coûts et lutter contre la pollution lumineuse, après avis d'experts et de la gendarmerie. **À l'unanimité**

• RECRUTEMENT DE CONTRATS SAISONNIERS

Il est proposé de procéder au recrutement de 3 jeunes en contrats saisonniers du 20 juin au 19 août pour renforcer l'équipe des services techniques. **À l'unanimité**

• DEMANDE DE RACCORDEMENT EN ZONE AGRICOLE

S. BIBLOCQUE réitère sa demande de raccordement électrique de sa parcelle section AT n°32 en zone agricole. Lors de son acquisition elle avait préalablement été informée que la commune s'opposerait à toute demande. Elle sollicite en plus de l'électricité le raccordement à Internet. **Contre à l'unanimité**

• RÉDUCTION DES HORAIRES DE LA POSTE

Les représentants de la Poste soulignent la baisse de la fréquentation et prévoient de diminuer d'1/4 d'h tous les jours l'amplitude horaire avec fermeture à 12h. Étant favorable à un service public de qualité envers ses habitants, la municipalité souhaite maintenir l'amplitude de l'ouverture et refuser la proposition. **Contre à l'unanimité**

CONSEIL MUNICIPAL DU 16.06.22

Présents : P ARMENGOL, G LAUGIER, S MARQUEZ, H BERENGUER, K CAVALLINI, K AKAR, C LAGET-BARBET, PESCHIER, S BAUPREY, C CLARETON, A BOURGOIN, L THEVENET, N VIAU, T GAUDION, M RUDELLE, D CLERC, Y VITALBO, R TASSAN et B THUY. **Procuration :** N RIVES, A GUILLAND et B SENET **Absente :** L HEDDAR

• CRÉATION D'UN SERVICE PUBLIC DE DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE

À la demande du préfet, un arrêté communal de crée un service public de Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI). Il est proposé de missionner Jérémy BERNARD de la Police municipale pour la gestion du logiciel et Gérald IMBERT des Services techniques pour le suivi sur le terrain. **À l'unanimité**

• REMPLACEMENT D'UN MEMBRE DU CCAS DÉMISSIONNAIRE

8 membres élus et 8 membres de la société civile ont été désignés pour le Conseil d'Administration du CCAS. B BERAHA a récemment fait parvenir sa démission au motif qu'il ne peut pas se rendre disponible. I ALLISSON, infirmière le remplace. **À l'unanimité**

• PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR L'ACHAT DE LA CARTE DE TRANSPORT SCOLAIRE

Chaque année, la commune prend en charge 50% de l'achat de la carte de transports scolaire des élèves velleronnais fréquentant des établissements publics du secondaire, collège et lycée. **À l'unanimité**

• VISITES GUIDÉES : GUIDE CONFÉRENCIER

Chaque été, la commune sollicite un guide les visites guidées payées 25 € chacune. **À l'unanimité**

• ATTRIBUTION DU MARCHÉ À BONS DE COMMANDES: RÉFECTION ET D'ENTRETIEN DES VOIRIES

La commune a procédé à une consultation pour des travaux de réfection et d'entretien des voiries dans le cadre du code des marchés publics. Les travaux feront l'objet des bons de commande successifs, réglés selon le bordereau des prix unitaires et les quantités exécutées. 2 entreprises ont soumissionné EIFFAGE et COLAS-SRMV. Vu le rapport d'analyse des offres, il est attribué à COLAS FRANCE - SRMV. **À l'unanimité**



Inscription

au registre des personnes vulnérables

En période de canicule ou en période hivernale, vous avez la possibilité de vous inscrire en mairie sur le registre des personnes vulnérables. Sont concernées les personnes âgées et/ou handicapées. Une vigilance sera apportée au regard des conditions climatiques pour les personnes recensées sur ce registre. Formulaire disponible à l'accueil de la mairie, dans les commerces, ou directement téléchargeable sur le site de la mairie www.velleron.fr onglet Administration CCAS.

En partenariat avec le CCAS, **Présence verte** vous propose une gamme de produits pour répondre aux besoins du maintien à domicile sécurisé et de qualité :

- télalarme pour la prévention des chutes à proximité et dans le domicile
- la boîte à clefs à l'extérieur du domicile, coût de l'installation 100 € matériel compris, déductible des impôts. Les pompiers ayant accès au code peuvent intervenir en cas d'urgence.

Renseignements en mairie

Journée internationale des aînés

Samedi 1er octobre 2022

au Foyer du 3e âge de 8h à 16h

8h - 9h30 : Petit-déjeuner musical

9h30 - 10h : Introduction : Les Aînés

La richesse de notre société avec B. Senet

10h - 12h : Débat : Vieillir - Pourquoi pas? avec P. Pasquini

Repas auprès des restaurateurs du village

14h - 16h : Musique & chant, karaoké

Présentation Soutien France Alzheimer

Présentation soutien France Parkinson

Épanouissement personnel

16h : Mot de clôture par N. Viau



Le Pass'Sport

Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive de 50 € par enfant/jeune adulte éligible pour financer son inscription dans une structure sportive pour la saison 2022-2023

Cette aide de l'État est destinée aux :

- 6 à 17 ans révolus bénéficiant de l'allocation de rentrée ;
- 6 à 19 ans révolus bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ;
- 16 à 30 ans bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH).
- étudiants de moins de vingt-huit ans révolus boursiers pour 2022-2023.

Les bénéficiaires ou leurs familles ont reçu par email, en juillet-août (octobre pour les étudiants boursiers), un code individuel.

Sur le site **Pass'Sport**, une cartographie permet de trouver le club éligible et l'activité souhaitée.

Pour s'inscrire, il faut présenter son code au club qui appliquera la déduction de 50 €.

Le club saisira le code dans son espace LCA (Le-CompteAsso) pour obtenir son remboursement. Si l'inscription est inférieure à 50 €, le club n'est pas tenu de rembourser la différence mais s'engage à ce que celle-ci bénéficie au jeune.

+ d'infos le site <https://sports.gouv.fr/pass-sport/>

Amicale des retraités

Parmi les activités programmées :

- Le 24 septembre Croisière publicitaire sur le Rhône, 30 € adhérent, 35 non adhérent
- Le 15 octobre, Mairie d'Ornac, dégustation suivie du repas, 10 €
- Du 25 au 28 octobre, Voyage en Espagne 285 € adhérent, 295 € non adhérent
- Le 13 novembre à 14h Loto
- Décembre Fête des lumières, vin chaud, chocolat
- Le 11 décembre, repas de fin d'année 32 € adhérent, 37 non adhérent

Renseignez-vous au foyer ou au 09 85 13 55 04



Mission locale

Vous avez entre 16 et 25 ans et besoin d'informations pour construire votre projet, rencontrez une conseillère sur rendez-vous au 04 90 60 25 80, les **jeudis après-midi, en mairie.**



Crèche

Avec les beaux jours, la crèche était de sortie...

Direction la bibliothèque, la caserne des pompiers, l'école et la restauration scolaire: tout un programme pour les plus grands qui s'apprêtent à quitter la crèche.

Une occasion pour eux de se familiariser à de nouveaux environnements et de se préparer à leur future rentrée.

A leurs côtés, parents et grands-parents pour partager leurs découvertes, en toute convivialité.

Merci à tous pour cette belle mobilisation et grâce à qui toutes ces sorties sont possibles.



Tête de l'art

Du 20 au 24 juin, les élèves de maternelle ont exposé le travail de toute une année en art sur le thème du portrait. Cette exposition, intitulée TÊTE DE L'ART, a présenté des œuvres diverses, en taille - de l'œuvre qui tient dans la main à celle de 3m², qu'en technicité - photographie, peinture, sculpture, collage, recyclage, ou encore en influence artistique - d'artistes très connus tels Picasso ou Leonard de Vinci, à d'autres plus contemporains tel Snath.

Ces œuvres, collectives ou individuelles, ont été réalisées en partie lors d'après-midis ART en classe avec la participation de parents d'élèves.



Citoyens de La Sorgue

Le 20 juin, le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues a remis un diplôme de « Citoyen de la Sorgue » et quelques surprises pour féliciter de leur implication et apprentissages sur la rivière les classes de CE1/CE2 de Madame TELLENE-LOPEZ et CM1 de Madame LECHEVALLIER. Des petits « citoyens de la Sorgue » récompensés après une année scolaire à étudier la rivière, ses caractéristiques et enjeux.

La classe de Madame TELLENE-LOPEZ a fini 3^{ème} sur le podium au concours avec sa fiche action contrat de rivière intitulée : Concours pour la création d'une mascotte de la Sorgue. Leur objectif est de lutter contre la pollution en créant des bandes dessinées avec leur mascotte et diffuser sur des lieux stratégiques en bord de rivière afin de sensibiliser les populations.



Centre de loisirs Vacances Toussaint

Après la création d'un court métrage, un stage de bruitage, le centre de loisirs municipal continue d'innover dans ses activités et en plus d'un programme riche et varié en activité la première semaine du 24 au 28 octobre, la semaine du 31 octobre au 4 novembre sera consacrée à un stage "Radio Kids".

Immergés dans un véritable studio d'enregistrement crée pour l'occasion, les enfants se découvriront, se dépasseront, apprendront. Ils passeront par la découverte des nombreux métiers liés à la radio, producteur, animateur, reporter, chroniqueur, technicien, auditeur, ... Ils évolueront en studio mais aussi en tant que bons reporters de terrain en arpentant le village. Et à la fin, ils produiront leur propre émission de radio qu'enfants et parents pourront écouter en podcast (contenu audio numérique consultable sur internet).



CARNET 2022
FÉLICITATIONS

Naissances

- 10/05 Luka SLIUSARCHUK
- 16/06 Ambre OLIVIER
- 29/06 Paola DAUMAS
- 25/07 Ava MEYER
- 31/07 Jade LEPROUT
- 05/08 Livia BENOIT
- 14/08 Joshua MAILLET

Baptêmes républicains

- 21/05 Margaux MEUNIER CLEMENS
- 26/06 Manaly NORET CANDÉ & Marley BACONNAIS CANDÉ

Mariages

- 04/06 Manuel COUNAGO & Pascal NEPLE
- 04/06 Jennifer MONDON & Joris BENICHO
- 04/06 Gaëlle LAVING & Cyril MEJEAN
- 25/06 Sandy SANCHEZ & Romain DOCQUINCOURT
- 25/06 Johanne GRAFFART & Dorian POQUET
- 02/07 Anaïs BIANCO & Simon MORES
- 16/02 Carine BEREIZIAT & David AUSSENAC
- 23/07 Eline NOWAK & Walid ALI BEY
- 23/07 Coline RUFFINATTO & Floran GOUY
- 30/07 Lucie BOLZAN & Alexandre DONATINI
- 20/08 Sandrine DORY & Richard KREUZ
- 27/08 Manuelle CAMPELLO & Olivier TARDIEU



Le 4 juin, a eu lieu en mairie, en plus des mariages du jour, un renouvellement de vœux pour les 60 ans de mariage de Monique et André BLANC.



Dr Gérard Iannarella : quelques mots en souvenir de l'italien qui venait du froid.

Dans les années 2010 la pénurie de généralistes commençait à frapper villes et villages, Velleron n'était pas épargné. Un citoyen m'aborde un jour pour me demander si un médecin aurait une chance de travailler sur le village. Une belle occasion à ne pas manquer. Un des successeurs de son père dans l'Oise, est tenté par notre soleil provençal.

Comme il venait en vacances quelques jours après, nous nous sommes rencontrés et nous avons sympathisé. Notre maire à l'époque a fini par comprendre l'intérêt d'installer un nouveau médecin, les travaux ont été assez vite menés et le Dr Iannarella a ouvert son cabinet en 2012. Quand j'ai su qu'il était napolitain, j'ai craint que les mafias corses et italiennes n'en décousent sur Velleron mais Gérard n'a dégainé que son stéthoscope, son stylo et sa gentillesse. Gentillesse et compétence qui lui ont très vite assuré une solide popularité.

Une des pires maladies qui soit l'a attaqué fin 2020, décrite par Charcot en 1875, toujours en attente d'un traitement. Il l'a rapidement diagnostiquée, il a lutté, anticipé son issue et a tout prévu, organisé... il nous a quittés fin juin. C'était vraiment quelqu'un de bien, un chic type.

Bernard Senet

Sincères condoléances

- 22/05 Juliette OLIVIER née VACHET
- 04/06 Isabelle RIGAUD
- 05/06 Jean-Frédéric NIGUET
- 16/06 Micheline PEDAT
- 16/06 Corina ARTIOLI née SUFFRITTI
- 21/06 Henri MATHIEU
- 22/06 Christian RICHARD
- 30/06 Docteur Gérard IANNARELLA
- 13/07 Laurent BENOIT
- 14/07 Andrée MAZZONI
- 16/07 Marcel MONTAUD
- 17/07 Nelly COMBE née HOOR
- 19/07 Julien ROBERT
- 21/07 Luciano PERRI
- 21/07 Michel RIALLAND
- 27/07 Eric LLORET
- 01/08 Patrick TARI-BOUVET
- 04/08 Michel LE ROY
- 05/08 Josseline TURPIN

Le 8 août, à la caserne, sur l'invitation de ses camarades pompiers, ses compagnons durant 30 ans, les Velleronnais ont pu se joindre à l'hommage solennel rendu à Patrick Tari Bouvet et témoigner leur soutien à sa famille en deuil. Merci pour tout Patrick.

Centre des impôts

Du changement pour les Services des Impôts aux Particuliers

Pour obtenir un renseignement fiscal ou une aide aux démarches en ligne, vous pouvez vous adresser à l'Espace France Service de Carpentras situé au 73, rue Pierre Parrocel (04 90 67 08 62) ou vous rendre au Service des Impôts aux Particuliers 219 av. du Comtat Venaissin à Carpentras de 8h30 à 12h30 (04 90 63 72 70).

Pour payer une dette fiscale, d'une amende, d'une facture de service public ou acheter des timbres fiscaux, vous pouvez vous rendre chez un buraliste agréé.

A noter que la trésorerie de Montoux n'assure plus qu'un accueil fiscal de 1er niveau.

Tél. SGC de Montoux : 04 90 66 23 26.

Agenda

› **Vendredi 16 septembre au 30 octobre le week end**
Expo photos « Instants donnés » par Aude Cailloux, photographe au château Cambis avec un collectif d'amateurs

› **Vendredi 23 septembre**

Conférence FOL AVOINE sur la biodiversité au Vieil Hôpital à 19h

› **Samedi 24 septembre**

Montée du Ventoux organisée par le 2CV Club et repas au Vieil Hôpital à 19h

› **Dimanche 25 septembre**

Ballade autour de Velleron après le petit déjeuner organisée par le 2CV club

› **Jeu 29 septembre**

Inauguration de l'avenue Général de Gaulle à 18h

› **Samedi 1^{er} octobre** Journée de nos aînés au foyer

› **Dimanche 2 octobre** St Michel

› **Vendredi 14 octobre** Café mémoire, vieil hôpital 20h

› **Dimanche 16 octobre**

Vide grenier de Créartist au marché agricole

Contes autour du monde, salle du Vieil Hôpital 17h par « Velleron ne manque pas d'air »

› **Samedi 22 et dimanche 23 octobre**

Sensibilisation à la Musique Noire Américaine (blues, Jazz, Gospel...) au vieil hôpital et stage de rythme et voix : inscription au 06 63 75 20 97 organisé par Tourne-sol

› **Dimanche 23 octobre** Moto broc au marché agricole

› **Samedi 5 novembre**

Spectacle proposé par les Femmes Solidaires au Vieil Hôpital

› **Vendredi 11 novembre à 11h15**

Cérémonie commémorative du 11 novembre 1918

Repas de l'ARAC inscription au 04 90 20 03 65

› **Mercredi 16 Novembre 19h**

Les Nomades de la Garance Place Félix Gimet Spectacle circassien sous une yourte « Un soir Chez Boris » par Olivier Debelhoir

› **Jeu 17 Novembre 19h**

Soirée Vin Primeur organisée par Festivelleron au château Cambis

› **Samedi 19 novembre**

Contes et légendes au Vieil Hôpital à 16h organisés par les chevaliers de l'onde

› **Dimanche 20 novembre** Téléthon

› **Dimanche 27 novembre de 10h à 18h**

Marché de Noël avec Créartist au Vieil Hôpital

› **Samedi 10 décembre**

La Fête des lumières dans le village organisée par Festivelleron

› **Dimanche 11 décembre**

Repas du foyer du 3ème âge au Vieil Hôpital

› **Vendredi 16 décembre**

Noël du marché agricole à 16h30, manège, distribution de friandises par le père Noël

› **Dimanche 18 décembre, concert de l'Avent**

Concert Lyrique, chants de Noël à 17h à l'église

Secours Catholique

L'opération « Sac de riz 2022 » a permis de récolter la somme de 3006 € en faveur des réfugiés Ukrainiens. L'équipe Secours Catholique remercie en leur nom tous les généreux participants.



Bravo à Ophélie Vitalbo, pour son titre 2ème Dauphine de Miss Provence 2022 !



Bravo à Lenny, velleronnais de 12 ans qui vient de participer aux championnats de France de speed cubing !

L'Immobilier près de chez vous

RÉSEAU EXPERTIMO

Kelly GIMENEZ

Résidente Velleronnaise et conseillère en immobilier indépendante affiliée au Réseau Expertimo, je vous accompagne dans vos projets immobiliers.

Vente, location et gestion sur Velleron et ses alentours.

Vous avez un projet immobilier ? N'hésitez pas à me contacter !

Tél. 06 48 27 91 64

kelly.expertimo@gmail.com

<https://www.reseau-expertimo.fr/6577-agent-gimenez/>



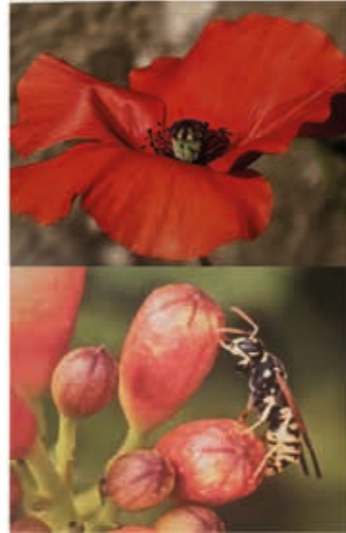
EXPOSITION

Photographique

par Jacqueline Lombard
Velleronnaise

dans la salle du Conseil
de la Mairie
aux horaires d'ouverture

**Faune et flore de
son jardin**



EXPOSITION

Jusqu'au 30 octobre 2022

Château Cambis
salle voûtée

Instants donnés

Tous les week-ends de 10h-12h30 / 14h30-18h
Vernissage en musique samedi 17 septembre 2022 à 18h
avec "Show en chœur"

Photographe : 06 75 02 69 26



INVITATION

Monsieur le Maire, Philippe Armengol
et son conseil municipal ont le plaisir de vous convier le

Jeudi 29 septembre 2022 à 18h

à l'inauguration des travaux
de l'Avenue du Général de Gaulle



Merci de confirmer votre présence auprès de la mairie avant le 15 septembre 2022
04 90 20 00 71 - contact@velleron.fr



SOCIÉTÉ ROUTIÈRE DU
MONT VENTOUX

COLAS FRANCE - SRMV

BP 70115 - 308, Chemin de Patris

84204 CARPENTRAS CEDEX

Tél : 04 90 63 11 92

Mail : contact.carpentras@colas.com

CÉDRIC LEGOY AED 84



Électricité - Automatismes - Climatisation - Pompe à chaleur

06 28 04 66 99

**Eric
VISENTIN
FAÇADES**

**Neuf et
Rénovation**

1959, Route de Montoux
84740 VELLERON

04 90 20 07 31



04 90 20 79 88



1658 Chemin de la Sylvestre - 84740 VELLERON

FONDATEMENTS DE VILLAS

TROUS DE PISCINES

AGENCEMENT DE COURS ET DE CHEMINS

RACCORDEMENT AU TOUT À L'ÉGOUT

RACCORDEMENT DES RÉSEAUX PRIVÉS

REMISE AUX NORMES DES FOSSES SEPTIQUES

LOCATION D'ENGINS AVEC CHAUFFEUR

TRANSPORT D'AGRÉGATS

MAÇONNERIE Générale
Charpente & Couverture
Neuf & Rénovation
SARL LEONARD Cédric

581 Chemin des Cades
84740 VELLERON

Tél : 04 90 20 86 37
Port : 06 29 86 12 71



CAVO



Asso des Retraités



Liens et Partages



Association Alzheimer



Rugby



Tennis Club



2 CV Club



Forum des associations



AESIO



Mission Locale



AMAP Notre Terre



Secours Catholique



Festivelleron



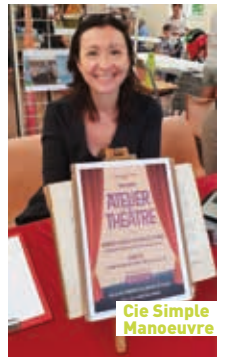
AGVCLU



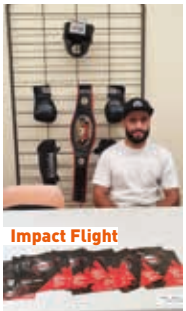
Culture et Patrimoine



Comité Communal feux de forêts



Cie Simple Manoeuvre



Impact Flight



Bibliothèque pour tous



Collectif de défense de la Grande Bastide



Parenthèse



Chevaliers de L'Onde



Cie Cambis



Club Défense Combat



Femmes Solidaires



Tourne Sol



SOV



Les Vieux Crampons



Atelier Anglais

+ d'infos sur la richesse de la vie associative sur www.velleron.fr

